



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU  
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023**

Date de convocation : 13 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept octobre à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie CAMPISCIANO, Mme Françoise BALTHAZARD, M. Benoit JULIENNE Adjoints au maire, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, M. Rémi JEANNOT, Mme Marie-France LAUNET, Mme Martine MONTARON, Mme Sandrine MOURET, M. Claude PREVOST conseillers municipaux,

Absents : -

Pouvoirs : M. Pascal AMBROISE donne pouvoir à M. Benoit JULIENNE,  
Mme Dominique GUILLAN donne pouvoir à Mme Françoise BALTHAZARD,

Secrétaire de séance : M. Zaïme ALI-BELHADJ

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoir : 2

**2023-10-17/01**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS « SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT COMMUNAL » AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY, POUR DIVERS INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2023.**

**Rapporteur : Benoit JULIENNE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

**VU** la délibération n° 2023-207 du 20 septembre 2023 du conseil communautaire Paris-Saclay relative à la présentation du règlement pour l'octroi du soutien à l'investissement communal,

**CONSIDÉRANT** que la commune va lancer les projets d'investissement suivants en 2023 :

▪ Démolition et reconstruction du mur d'entraînement de tennis :	27 150,00 € HT	32 580,00 € TTC
▪ Illuminations de Noël :	6 624,00 € HT	7 948,80 € TTC
▪ Mobilier urbain :	3 974,00 € HT	4 768,80 € TTC
▪ Equipement chauffage climatisation	6 924,23 € HT	8 309,08 € TTC

**Soit un total de** **44 672,23 € HT** **53 606,68 € TTC**

Entendu l'exposé,

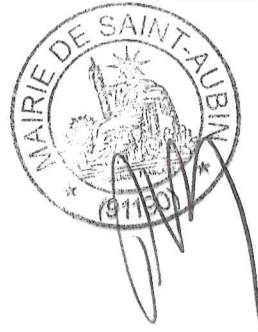
**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité sans abstentions,**

- **AUTORISE** le Maire à solliciter la communauté Paris-Saclay pour une demande de subvention au titre du Fonds de concours « Soutien aux Investissements Communaux » et de signer tout document y afférent.
- **DIT** que le montant sollicité est à hauteur de 22 336,12 €, représentant 50 % des montants HT des investissements.

Le secrétaire,  
**Zaïme ALI-BELHADJ**

Fait et délibéré à Saint-Aubin,  
Le 17 octobre 2023

Le Maire,  
**Pierre-Alexandre MOURET**



*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.  
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20231122-2023-10-17-01-DE  
Date de réception préfecture : 22/11/2023